



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Archives départementales  
de l'Ardèche  
Contrôle de l'Etat  
sur les archives publiques  
Nos réf : 233/2016 ES/EA  
Affaire suivie par : Mme SAUSSAC

Privas, le 04 MARS 2016

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires du département,  
Mesdames et Messieurs les présidents des EPCI

**OBJET : Aide aux communes et Contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives des collectivités territoriales - Changement d'interlocuteur aux Archives départementales.**

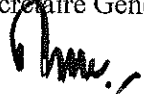
Dans le cadre de l'aide aux collectivités et du Contrôle scientifique et technique exercé sur les archives des collectivités territoriales par les Archives départementales de l'Ardèche (Code du patrimoine, art. L. 212-10, R. 212-49 et 50), je vous informe que votre interlocuteur aux Archives départementales de l'Ardèche à compter du 16 février 2016 est Mme SAUSSAC Emilie, en remplacement de Mme CAVALIÉ Marie-Josèphe.

Je vous remercie de noter les coordonnées de Mme SAUSSAC aux Archives départementales de l'Ardèche :

- Messagerie électronique : [esaussac@ardeche.fr](mailto:esaussac@ardeche.fr)
- Téléphone : 04 75 66 98 00 (standard) ou 04 75 66 98 13 (ligne directe)
- Adresse postale : Archives départementales de l'Ardèche  
Place André Malraux – BP 737  
07007 PRIVAS

Mme Corinne PORTE, directrice des Archives départementales et Mme SAUSSAC se tiennent à votre disposition pour vous apporter aide et conseils pour toute question liée à l'archivage dans votre collectivité : délivrance du visa préalable à toute destruction de documents publics, indications pour les tris et classements, visites sur place, avis techniques préalables à tous travaux de construction ou aménagement de locaux d'archivage, de reliure ou de restauration.

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

  
Paul-Marie CLAUDON